

ÉQUIPE MOBILE
TERRITORIALE
D'ACCOMPAGNEMENT
& SOINS PALLIATIFS



LE PROGRAMME DES FORMATIONS

DÉMARCHE & SOINS PALLIATIFS

NOTRE ENVIE : VOUS PERMETTRE D'INTÉGRER DES SOINS DANS UNE
DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT GLOBALE
À DOMICILE & DANS LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

S'ADAPTER AUX LIEUX DE VIE
OPTIMISER LE PARCOURS DE SOINS
SENSIBILISER AU PARCOURS :
DE LA PERTE D'AUTONOMIE JUSQU'À LA FIN DE LA VIE
ANTICIPER, ÊTRE ATTENTIF AUX SYMPTÔMES, AU CONFORT
VALORISER LA PRISE EN CHARGE À DOMICILE & EN ÉTABLISSEMENT

SYNTHÈSE

L'équipe Mobile Territoriale d'Accompagnement & de Soins Palliatifs (EMTA-SP) du nord de l'Essonne NEPALE s'adresse à toute personne atteinte d'une maladie évolutive quel que soit son âge, désireux de rester à domicile où d'y retourner.

Elle a pour finalité de mettre en œuvre toute organisation pertinente répondant aux besoins de coordination des personnes en soins palliatifs et aux besoins d'expertise médicale sociale et psychologique pour les patients et leur entourage et leurs professionnels grâce à son équipe pluriprofessionnelle spécialisée en démarche palliative. **L'EMTA-SP déploie une démarche de coopération avec l'ensemble des acteurs d'une prise en charge en ville, fussent-ils libéraux ou institutionnels dès lors qu'ils sont impliqués dans le parcours de soins.**

L'EMTA-SP garantit aux patients accompagnés la continuité de la prise en charge, 24/24 et 7 jours/7.

I PRÉSENTATION DE L'EMTA-SP NEPALE

Historique

L'Équipe Mobile Territoriale d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (EMTA-SP NEPALE) est née de la transformation du Réseau tri-thématique en EMTA-SP

L'Association NEPALE, régie par la loi du 1er juillet 1901, a vu sa mission de réseau tri-thématique dissoute par décret et sa valence de Soins palliatifs confiée à l'établissement La Martinière à Saclay porté par l'association Jean Lachenaud (AJL).

L'AJL est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et les textes subséquents.

Il s'agit d'une association à but non lucratif avec gestion désintéressée et ne concurrençant pas le secteur commercial du fait de ses activités habilitées.

Elle a pour objet notamment :

- De contribuer au développement de la politique et des actions en matière sanitaire, médico-sociale et/ou sociale en priorité en faveur des militaires, anciens militaires et personnels civils de la défense et de leurs familles.
- L'association a également pour objet d'aider toute personne nécessitant une prise en charge sanitaire, médico-sociale et ou sociale (notamment les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée) et leurs familles, en institution ou au domicile, selon les moyens d'action qui sont prescrits par le règlement intérieur.

L'EMTA-SP NEPALE est rattachée à l'établissement de santé La Martinière avec une activité exclusivement extra-hospitalière.

Nos valeurs :

- Juste proportionnalité de l'action : exigence d'une adéquation, entre les moyens employés et le but visé ;
- Neutralité : orienter les usagers vers la réponse la plus adaptée au regard de l'évaluation faite, pour une utilisation raisonnée des ressources disponibles ;
- Éthique de la responsabilité et de l'attention portée à la vulnérabilité.

Le directeur de l'établissement La Martinière a garanti l'intégration de l'EMTA-SP NEPALE au sein de l'établissement de santé La Martinière comme entité indépendante de manière autonome afin de pouvoir respecter son objet social qui est la ligne directrice de la politique de l'association AJL et de son représentant le directeur de l'établissement la Martinière.

- Chaque décision prise, chaque action réalisée par l'EMTA-SP va dans le sens d'une recherche de satisfaction des personnes en soins palliatifs accompagnées et non la rentabilité des services.

L'EMTA-SP a pour missions suivant le cahier des charges régional et son CPOM:

- L'accompagnement des patients en situation palliative à leur domicile ou en ESMS, en faveur d'une prise en charge médico-psycho-sociale globale des problématiques, incluant la possibilité pour les médecins de prescrire au domicile en subsidiarité dans les situations d'urgence.
- La coordination du parcours de santé palliatif, entre la ville et l'hôpital.
- Une permanence téléphonique 24/24 et 7 jours sur 7 pour les patients accompagnés dès la VAD d'évaluation faite.
- L'articulation avec le DAC 91 Nord pour une anticipation des situations palliatives.
- La formation, appui à la montée en compétences diffusion de protocoles et recommandations de pratiques adaptées, etc. aux professionnels du territoire pour diffuser la culture palliative, ce que l'équipe pratique depuis sa création.

L'EMTA-SP a pour mission de favoriser l'accompagnement des malades en phase palliative, précoce ou non, par une meilleure coordination des professionnels de santé, et par un renforcement de leurs compétences techniques pour les soignants de ville qui ne peuvent être spécialistes de tout, compétences médicales, psychosociales et organisationnelles pour les soignants hospitaliers qui ne peuvent connaître l'organisation en ville.

L'EMTA-SP assure le lien avec les services hospitaliers dans le cadre d'un projet de parcours de soins construit avec le patient et ses proches (personnels et professionnels) dans une logique de qualité de vie. Elle se donne les moyens de la continuité des soins en temps réel, dans une logique d'anticipation qu'elle maîtrise tant techniquement (capacité de soins à domicile, technique et humaine) que dans son organisation propre.

Le besoin de domicile se heurte à la question de l'expertise sur des sujets complexes : poly pathologies des personnes âgées, maladies neurodégénératives type Alzheimer ou SLA, soins palliatifs, effets indésirables des chimiothérapies en cancérologie et facteurs psychosociaux intriqués...

L'EMTA-SP a pour vocation de faire monter en compétence les acteurs du domicile. Mais au vu du faible nombre de situations rencontrées annuellement par chaque acteur, cet exercice est quasiment à recommencer à chaque situation.

Les structures hospitalières maîtrisent mal pour leur compte, tout ce qui relève de l'après hospitalisation : sorties, organisation du domicile, coordination, organisation du suivi médical, place et suivi des proches. L'EMTA-SP doit donc aussi contribuer à faire monter en compétence ces services.

Forts de cette expérience et de notre pratique quotidienne, nous dispensons des formations adaptées aux besoins identifiés sur le terrain depuis 22 ans. Elles sont assurées par les membres de notre Équipe Mobile Qualifiée, formée aux pratiques pédagogiques.

LES FORMATIONS EN INSTITUTION ET EN ÉQUIPE sont proposées sur les thèmes les plus fréquemment demandés et abordées sous l'angle théorique et pratique.

Il vous est possible de réserver une des formations proposées dans ce catalogue mais également de construire ensemble une formation propre à votre mission.

Spécialisé dans l'interaction pratique et clinique/contenus théoriques, notre espace de formation en intra, propose des formations en lien avec votre pratique dans les champs de la démarche palliative et des soins palliatifs, tant du point de vue médical que psycho-social.

La durée de nos formations s'adapte à vos exigences de services, en journée ou en demi-journée, en modules ou ponctuelle.

Les formations peuvent se dérouler à la demande du bénéficiaire et dans ses locaux. Le bénéficiaire sera alors chargé de définir les modalités d'accueil, de constituer le groupe et d'adapter l'accès à la salle de formation aux personnes à mobilité réduite.

II. ORGANISATION & FINANCEMENT

L'EMTA-SP NEPALE réalise des formations aux professionnels de santé, médico-sociaux et sociaux depuis la création du Réseau de santé Soins Palliatifs et Douleur en 2002.

Ces formations ont toujours été dispensées par les médecins, infirmiers et psychologues de l'équipe de coordination. Nos formateurs sont formés aux techniques pédagogiques et s'appuient sur la pratique quotidienne auprès des patients (et de leur entourage) et des professionnels de ville et en établissements pour établir des contenus inspirés du terrain en plus des apports théoriques.

Pour être au plus proche des besoins et des possibilités des participants et de leur encadrement, les formations peuvent être dispensées en INTRA de la structure demandeuse mais il est également possible de réaliser des formations INTER-structures.

N'hésitez donc pas à nous contacter pour discuter ensemble de vos souhaits et besoins de formations : **IL EST POSSIBLE D'ADAPTER LE CONTENU ET LE FORMAT DES FORMATIONS.**

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre organisme rend ses formations accessibles à toute personne en situation de handicap. En cas de besoin spécifique, nous sommes à votre écoute pour mettre en place les aménagements nécessaires. Contactez-nous au 01 69 63 29 70 ou par mail à formation@nepale.fr



DU SUR-MESURE

Nous avons conçu ces cycles de formations afin qu'ils soient souples et qu'ils s'adaptent à vos contraintes organisationnelles.

L'organisation sous forme de modules d'une demi-journée facilite la participation des salariés et permet également de cibler des objectifs précis quand les modules sont choisis à la carte.

Le lieu est à définir avec vous, au sein de votre site ou dans une salle réservée par nos soins (supplément éventuel) ou dans un lieu commun avec une autre structure intéressée.



TARIF

Pour un groupe de 15 personnes au maximum avec 2 intervenants pluriprofessionnels :

- Les formations en demi-journée sont au prix de 750€ TTC.
- Les formations en journée de 7 heures sont au prix de 1300€. TTC
- La formation « Sensibilisation aux soins palliatifs » sur 2 jours est au prix de 2000€ TTC.

Il est possible de coconstruire des cycles de plusieurs modules selon les participants, leurs connaissances et leurs besoins en formation. Par exemple :

- 1 cycle de 3 modules « Démarche palliative et Fin de vie » pour 2300€ TTC.

En tant qu'association, nos factures ne sont pas assujetties à la TVA, nos montants sont nets.



FINANCEMENTS POSSIBLES

Notre organisme de formation est enregistré à la DREETS de la région PACA et répond aux exigences qualités dictées par la loi .

N° Organisme formateur : NDA 93.83.06850.83



MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Les formations s'adressent aux professionnels du champ sanitaire et/ou aux professionnels du champ médico-social, ou social. Néanmoins, dans le cadre d'un projet de service, toutes ces formations peuvent s'adresser à l'ensemble d'une équipe : EHPAD, SSIAD, Services prestataires d'aide à domicile, HAD, FAM, MAS, Cliniques, SSR...

Les inscriptions sont à la discrétion des directions des établissements., seuls commanditaires auprès de NEPALE. Voir page 16 du présent catalogue.

Les délais d'accès après inscription sont déterminés par la direction des établissements demandeurs.

Certaines formations concerneront davantage des professionnels confrontés à la clinique en situation de soignant. Cet élément est indiqué dans les prérequis.

Les moyens pédagogiques mis en œuvre pour chaque formation sont les suivants :

- Identification des besoins de formation
- Analyse de cas concrets
- Apports théoriques
- Perfectionnement des connaissances
- Analyse des pratiques professionnelles
- Apports bibliographiques

Les supports documentaires projetés en séance sont remis en fin de formation.

Tant pour les participants aux formations, que leurs employeurs ainsi que pour nos propres besoins en tant que formateurs, nous utilisons plusieurs outils permettant de suivre l'aval des formations dispensées (la mise en place de l'ensemble des outils n'est pas systématique) :

- Bilan de fin de formation des compétences visées ;
- Questionnaires d'amélioration des pratiques et des compétences acquises à 1 mois, à 6 mois ;
- Possibilité ultérieure d'évaluation conjointe médico-psycho-sociale au lit du patient ;
- Possibilité ultérieure d'analyse régulière des pratiques sur demande de l'équipe.

NOS FORMATIONS :

1. Les soins palliatifs
2. La démarche palliative et soins du corps
3. Les symptômes de la fin de vie
4. La douleur – les douleurs programme court & long
5. Hydrater et alimenter en fin de vie

III - NOTRE ÉQUIPE DE FORMATEURS

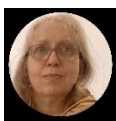
LES MÉDECINS COORDONNATEURS :



Dr Emmanuel FARGES Médecin anesthésiste réanimateur, titulaire de la Capacité d'évaluation et de traitement de la douleur et d'un Diplôme universitaire de soins palliatifs, a été responsable d'une Équipe Mobile de Soins Palliatifs (2001-2017), consultant en douleur chronique (1998-2017), président d'un Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD).

Dans son activité hospitalière, il a acquis une expérience des formations (CH, IFSI, Ville), de l'élaboration de protocoles, des enquêtes auprès des soignants et des patients, des évaluations des pratiques professionnelles et de la certification. Administrateur puis médecin coordonnateur au Réseau NEPALE (depuis 2003); il participe régulièrement, en établissement de santé ou en réseau, à des formations sur la douleur, les soins palliatifs et l'éthique médicale.

Intervenant : Douleur – Symptômes de fin de vie – Hydratation et alimentation



Dr Pascale FOUASSIER, qualification ordinale en médecine générale puis en gériatrie, titulaire du DESC Médecine de la Douleur et Médecine Palliative, DU de plaies et cicatrisation et DU d'éthique médicale, a été chef de service d'USP, présidente du Comité de Lutte contre la Douleur et pour le développement des Soins Palliatifs en établissement hospitalier gériatrique, chef de projet Démarche palliative en HAD, a pratiqué en EMSP, EHPAD, réseau de santé, PTA et DAC . Formatrice depuis de nombreuses années dans le souci de transmettre des savoirs et des savoirs faire adaptés aux situations palliatives, le Dr Fouassier s'engage dans des dynamiques de pédagogie croisée ouvertes à l'ensemble des professionnels concernés par les accompagnements et prise en charge palliative ainsi qu'auprès des usagers eux-mêmes.

Intervenante : Douleurs – Symptômes pénibles en fin de vie – Hydratation et alimentation- Démarche palliative

Sur demande : Réflexion éthique et prise de décision médicale – Refus de soin et consentement – Directives anticipées et personnes de confiance - Plaies en soins palliatifs. Fin de vie et Alzheimer.



L'ASSISTANTE SOCIALE DE COORDINATION :

Mme Marianne SORDOT Conseillère en Économie Sociale et Familiale ; membre de l'EMTA-SP . 13 ans d'expérience dans l'insertion professionnelle de la personne handicapée.

Intervenant : Formation sur demande- Maintien à domicile

LA PSYCHOLOGUE DE COORDINATION :



Mme Odile DAVID Diplômée d'État d'Infirmière, Diplômée universitaire de santé publique et communautaire, Diplômée des hautes études en pratiques sociales et DESS de psychologie sociale clinique, a exercé comme formatrice durant 30 ans auprès des soignants, des professionnels de santé, du social et du médico-social.

Mme David dirige depuis 44 ans des équipes cliniques et de formation en poursuivant la recherche en méthodologie de l'action impliquante et de la formation (formation-action et formation didactique), qualifiante et/ou continue.

Intervenante : Douleur – Symptômes de fin de vie – Hydratation et alimentation, démarche palliative et sur demande : Les processus du deuil, la relation d'aide, les aspects psychologiques de la fin de vie.

LES INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES COORDINATEURS :



Mme Nathalie ANCELLE Infirmière diplômée d'État, a exercé au sein de plusieurs services de soins et HDJ hospitaliers (hématologie, réanimation, diabétologie, oncologie et radiothérapie), en HAD en tant qu'infirmière coordinatrice hospitalière et actuellement infirmière coordinatrice au Réseau de santé NEPALE depuis 9 ans.

Mme Ancelle a suivi une formation IPCEM à l'ETP des patients diabétiques et une formation IPCEM en ETP en cours d'HAD. Elle a enrichi ses connaissances par un « DU de soins palliatifs » à l'Université de Paris V et enfin suivi un séminaire de formation à la pédagogie en soins palliatifs, dirigé par le Dr Véronique Blanchet. Depuis 2010, son expérience de formatrice au sein du réseau s'appuie sur sa pratique quotidienne sur des situations complexes.

Intervenante : Douleur – Symptômes de fin de vie – Hydratation et alimentation, démarche palliative



Mme Anita EMERY Infirmière diplômée d'État et Cadre de Santé, diverses expériences hospitalières (chirurgie, cancérologie, gériatrie...) et médico-sociales (EHPAD, MAIA) ; formatrice en IFSI auprès d'étudiants infirmiers ; coordinatrice pédagogique de formations sanitaires et sociales (AVS, AMP, éducateurs, aides-soignants...). Son parcours professionnel s'est enrichi d'un DU de Gériontologie et d'un DU « Soins palliatifs et accompagnement ».

Mme Emery a rejoint le réseau de santé NEPALE au moment du développement de son plurithématisme « cancérologie, gériontologie et soins palliatifs avec volet d'accès aux soins » pour un retour à la clinique auprès du patient, ses proches et les professionnels du domicile.

Intervenante : Douleur – Symptômes de fin de vie – Hydratation et alimentation, démarche palliative et sur demande : Gériontologie et soins palliatifs.



Mme Isabelle CHEVAUCHERIE Infirmière diplômée d'État spécialisée en prise en charge de la douleur et pratiques alternatives (Aromathérapie, Hypnose, sophrologie) a exercé dans différents établissements hospitaliers au sein des équipes Mobile de Soins Palliatifs - traitement de la douleur), à domicile en Réseau de santé et Équipe Mobile Territoriale. Sans s'éloigner de la clinique au lit du patient, Mme Chevaucherie enseigne et transmet son expérience en soins palliatifs et douleur depuis 2010

Intervenante : Douleur – Symptômes de fin de vie – Hydratation et alimentation, démarche palliative et sur demande : Gériontologie et soins palliatifs.

IV - LES FORMATIONS



LES SOINS PALLIATIFS

½ JOURNÉE / 2 ou 3 HEURES DE FORMATION

Cette formation a pour but de faire connaître les grands principes de la démarche palliative, de dédramatiser la notion de « soins palliatifs », de savoir analyser une situation et de s'autoriser à la repérer comme relevant de la démarche palliative.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

-  Avoir la capacité de repérer une situation comme étant palliative
-  Connaître les grands principes de la démarche palliative et dédramatiser la notion « soins palliatifs ».
-  Identifier l'accompagnement à mettre en place
-  Être capable d'avoir une posture adaptée dans les situations palliatives

PROGRAMME DE LA FORMATION	PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS
PARTIE 1 Repères théoriques Intégrer les cadres légaux, réglementaires, plans nationaux Quelques notions médicales Réflexions éthiques liées Appréhender les soins palliatifs Travailler sur les représentations Identifier ses peurs et ses résistances Comprendre les enjeux relationnels PARTIE 2 Les soins palliatifs en action Repérer la phase palliative Connaître les ressources en soins palliatifs Trouver une juste posture dans l'accompagnement singulier de la personne Aborder « les mots/maux en soins palliatifs » Prendre en compte l'équilibre « bénéfices/risques » de la prise en soins techniques Le confort de vie Prendre en compte la douleur Participer à l'observance des traitements Transmettre l'information pour adapter le quotidien Connaître les aspects cliniques de la fin de vie les plus fréquents	Professionnels des champs : Sanitaire Médico-social Social Dans le cadre d'un projet de service, cette formation peut s'adresser à l'ensemble d'une équipe : EHPAD, SSIAD, Service d'aide et d'accompagnement à domicile, HAD, FAM, MAS Ne nécessite aucun prérequis. MOYENS TECHNIQUES -ACCESSIBILITÉ : Formation en intra avec ordinateur, rétroprojecteur, tableau blanc et papier. Adapté aux personnes à mobilité réduite. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES - Diaporama et supports pédagogiques - Analyse des pratiques sur cas cliniques. - Apports théoriques - Travail groupal, mise en situation. DURÉE & MODALITÉS D'ORGANISATION 2 à 3 heures 15 stagiaires maximum PROFIL DES INTERVENANTS Mme EMERY – IDEC Formatrice Mme DAVID – PSYCHOLOGUE Formatrice Salariées de l'EMTA-SP NEPALE
ÉVALUATION & SUIVI DES RÉSULTATS - Recueil des attentes en amont. - Évaluation pré et post formation sur les acquis et les conditions de réalisation, stagiaires et commanditaire. - Attestation de fin de formation - Taux de satisfaction immédiat – A un mois – A 6 mois	

LA DÉMARCHE PALLIATIVE & SOINS DU CORPS

½ JOURNÉE / 3 HEURES DE FORMATION

Cette formation a pour but de faire connaître les grands principes de la démarche palliative, de savoir analyser une situation, de s'autoriser à la repérer comme relevant de la démarche palliative et d'adapter une posture émotionnelle et technique à la situation clinique notamment dans le cadre des soins d'hygiène corporelle quotidiens.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :



Savoir observer professionnellement une personne accompagnée en situation précaire



Savoir repérer un signe d'aggravation clinique



Savoir évaluer une situation clinique



Savoir transmettre l'information



Savoir quand faire appel à une équipe spécialisée en soins palliatifs

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 Repères théoriques Intégrer le cadre légal et le dernier plan national de développement des soins palliatifs Quelques notions médicales Appréhender les soins palliatifs Définition des soins palliatifs & de la fin de vie Connaître les aspects cliniques de la fin de vie les plus fréquents Travailler sur les représentations Identifier ses peurs et ses résistances Partie 2 Les soins du corps d'une personne en fin de vie Observer et repérer les symptômes d'inconfort Utiliser les outils d'évaluation clinique nécessaires à la transmission des informations Transmettre des informations objectives et utiles au reste de l'équipe Adapter les soins du corps à l'état clinique L'approche relationnelle du patient et de son entourage Savoir approcher et soutenir une personne en fin de vie et/ou son entourage Repérer les mécanismes de défense (patient, entourage, équipe) Trouver une juste posture dans l'accompagnement singulier de la personne et de son entourage	PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS • Professionnels du champ sanitaire • Professionnels du champ médico-social : aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie, Aides-soignantes... Aucun prérequis demandé. MOYENS TECHNIQUES -ACCESSIBILITÉ : Formation en intra avec ordinateur, rétroprojecteur, tableau blanc et papier. Adapté aux personnes à mobilité réduite MÉTHODES PÉDAGOGIQUES - Diaporama et supports pédagogiques - Analyse des pratiques sur cas cliniques. - Apports théoriques - Travail groupal, mise en situation. DURÉE & MODALITÉS D'ORGANISATION 3 à 4 heures 15 stagiaires maximum INTERVENANTS Mme ANCELLE – IDEC Formatrice Mme CHEVAUCHERIE – IDEC Formatrice Mme DAVID – PSYCHOLOGUE Formatrice Salariées de l'EMTA-SP NEPALE
ÉVALUATION & SUIVI DES RÉSULTATS - Feuille de présence - Attestation de fin de formation-action - Formulaire d'évaluation de la formation (Attentes préalables et Quiz des acquisitions) - Taux de satisfaction immédiat – A un mois – A 6 mois	

LES SYMPTÔMES DE LA FIN DE VIE

½ Journée/ 4 heures

Cette formation a pour but de développer la culture de l'anticipation dans le cadre de l'accompagnement et des soins palliatifs en fin de vie et d'accompagner une fin de vie à domicile ou en établissement médico-social.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

-  Repérer, évaluer les symptômes de fin de vie
-  Connaître les thérapeutiques de la clinique de fin de vie, et les anticiper
-  Soulager les symptômes de fin de vie
-  Savoir transmettre des informations objectives à l'équipe médicale
-  Savoir adapter sa posture avec le patient, son entourage, et l'équipe soignante

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 Repères théoriques Intégrer le cadre légal de la loi Leonetti/Claeys créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie Identifier les symptômes de fin de vie à domicile (individuel ou collectif) Définition de la fin de vie Définition de la sédation profonde et continue jusqu'au décès Définition de l'euthanasie Savoir identifier la phase terminale et la phase d'agonie Les principaux symptômes de fin de vie Anticiper les thérapeutiques de soulagement des symptômes de fin de vie Pouvoir répondre aux situations d'urgence Les formalités post-décès Partie 2 Accompagner le patient en fin de vie et son entourage Savoir approcher et soutenir une personne en fin de vie et/ou son entourage Trouver une juste posture dans l'accompagnement singulier de la personne et de son entourage	PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS Professionnels du champ sanitaire : aides-soignants, infirmiers, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, médecins coordinateurs, psychologues... Professionnels du champ médico-social : aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie... Dans le cadre d'un projet de service, cette formation peut s'adresser à l'ensemble d'une équipe : EHPAD, SSIAD, SAD, HAD, FAM, MAS... Ne nécessite aucun prérequis MOYENS TECHNIQUES -ACCESSIBILITÉ : Formation en intra avec ordinateur, rétroprojecteur, tableau blanc et papier. Adapté aux personnes à mobilité réduite. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES - Diaporama et supports pédagogiques - Analyse des pratiques sur cas cliniques. - Apports théoriques - Travail groupal, mise en situation. DURÉE & MODALITÉS D'ORGANISATION 4 heures 15 stagiaires maximum PROFIL DES INTERVENANTS Dr FOUASSIER ou FARGES-Médecins coordonnateurs. Mme CHEVAUCHERIE – IDEC Formatrice. Mme DAVID – PSYCHOLOGUE Formatrice Tous sont salariés de l'EMTA-SP-SP
ÉVALUATION & SUIVI DES RÉSULTATS - Feuille de présence - Attestation de fin de formation-action - Formulaire d'évaluation de la formation (Attentes préalables et Quiz des acquisitions) - Taux de satisfaction immédiat – A un mois – A 6 mois	

LA DOULEUR - LES DOULEURS - GÉNÉRALITÉS

½ JOURNÉE / 4 HEURES DE FORMATION

Cette formation a pour but de savoir repérer, évaluer et soulager les douleurs et d'assurer des transmissions objectives des douleurs à l'équipe médicale et paramédicale

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

-  Savoir repérer les différentes formes de douleurs
-  Savoir identifier la nature des différentes douleurs
-  Savoir évaluer les douleurs et leur intensité
-  Utiliser les échelles d'évaluation de la douleur adaptées à la clinique du patient
-  Savoir transmettre objectivement la nature des douleurs à l'équipe médicale
-  Être capable d'évaluer l'efficacité d'un traitement antalgique

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 Repères théoriques Obligations réglementaires Généralités sur les douleurs Définition de la douleur Quelques chiffres Lutter contre les idées fausses Douleur ou souffrance ? Mécanismes de la douleur Physiologie de la douleur Douleurs nociceptives et leurs traitements Douleurs neuropathiques et leurs traitements Douleurs psychogènes Repérer les mécanismes de défense (patient, entourage, équipe) Partie 2 Comment évaluer la douleur ? Les différents types d'échelles d'évaluation L'évaluation en pratique : localiser, qualifier, quantifier, transmettre Spécificité de l'évaluation de la douleur chez la personne présentant des troubles de la communication verbale Délivrance d'un traitement antalgique et surveillance spécifique du patient.	PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS Professionnels du champ sanitaire : aides-soignants, infirmiers, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, médecins coordinateurs, psychologues... Professionnels du champ médico-social : aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie... Dans le cadre d'un projet de service, cette formation peut s'adresser à l'ensemble d'une équipe : EHPAD, SSIAD, SAD, HAD, FAM, MAS... PRÉREQUIS : Être confronté à la clinique d'un patient douloureux et à la surveillance d'un traitement antalgique MOYENS TECHNIQUES -ACCESSIBILITÉ : Formation en intra avec ordinateur, rétroprojecteur, tableau blanc et papier. Adapté aux personnes à mobilité réduite. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES - Diaporama et supports pédagogiques - Analyse des pratiques sur cas cliniques. - Apports théoriques - Travail groupal, mise en situation. DURÉE & MODALITÉS D'ORGANISATION 4 heures 15 stagiaires maximum PROFIL DES INTERVENANTS Dr FOUASSIER ou FARGES-Médecins coordonnateurs. Mme CHEVAUCHERIE – IDEC Formatrice. Mme DAVID – PSYCHOLOGUE Formatrice Tous sont salariés de l'EMTA-SP-SP
ÉVALUATION & SUIVI DES RÉSULTATS - Feuille de présence - Attestation de fin de formation-action - Formulaire d'évaluation de la formation (Attentes préalables et Quiz des acquisitions) - Taux de satisfaction immédiat – A un mois – A 6 mois	

LA DOULEUR - LES DOULEURS ANTICIPER-TRAITER

½ JOURNÉE / 4 HEURES

Cette formation a pour but de repérer, évaluer et traiter les différentes douleurs, d'anticiper les douleurs induites avec des prescriptions adaptées et d'adapter et coordonner les soins d'un patient douloureux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

-  Savoir identifier la nature des différents types de douleurs
-  Savoir initier un traitement antalgique de palier III
-  Savoir adapter un traitement antalgique et limiter ses effets secondaires
-  Être capable d'évaluer l'efficacité d'un traitement antalgique
-  Assurer une traçabilité et une continuité de la prise en charge de la douleur

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 Repères théoriques Obligations réglementaires Définition de la douleur -Quelques chiffres Lutter contre les idées fausses Douleur ou souffrance ? Mécanismes de la douleur & Physiologie de la douleur Douleurs nociceptives -Douleurs neuropathiques Douleurs psychogènes Repérer les mécanismes de défense (patient, entourage, équipe) Comment évaluer la douleur ? Les différents types d'échelles d'évaluation L'évaluation en pratique : localiser, qualifier, quantifier, transmettre Spécificité de l'évaluation de la douleur chez la personne présentant des troubles de la communication verbale Partie 2 Traitements spécifiques Douleurs nociceptives : paliers I, II, III Initier un traitement de palier III et titration Douleurs neuropathiques : antidépresseurs et antiépileptiques Traitements antalgiques spécifiques à la personne âgée Délivrance d'un traitement antalgique et surveillance spécifique du patient. Modes d'administration et galéniques Mise en place d'une PCA (Analgésie Contrôlée par le Patient) -Utilisation de diffuseur (IV ou sous-cutané) Surveillance et traitement des effets secondaires Adaptations des traitements antalgiques	PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS Professionnels du champ sanitaire : aides-soignants, infirmiers, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, médecins coordinateurs, psychologues... Professionnels du champ médico-social : aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie... Dans le cadre d'un projet de service, cette formation peut s'adresser à l'ensemble d'une équipe : EHPAD, SSIAD, SAD, HAD, FAM, MAS... PRÉREQUIS Être confronté à la clinique, à la délivrance et/ou à la prescription de traitements antalgiques MOYENS TECHNIQUES -ACCESSIBILITÉ : Formation en intra avec ordinateur, rétroprojecteur, tableau blanc et papier. Adapté aux personnes à mobilité réduite. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES - Diaporama et supports pédagogiques - Analyse des pratiques sur cas cliniques. -Apports théoriques -Travail groupal, mise en situation. DURÉE & MODALITÉS D'ORGANISATION 4 heures 15 stagiaires maximum PROFIL DES INTERVENANTS Dr FOUASSIER ou FARGES-Médecins coordonnateurs. Mme CHEVAUCHERIE – IDEC Formatrice. Mme DAVID – PSYCHOLOGUE Formatrice Tous sont salariés de l'EMTA-SP-SP
ÉVALUATION & SUIVI DES RÉSULTATS - Feuille de présence- Attestation de fin de formation-action - Formulaire d'évaluation de la formation (Attentes préalables et Quiz des acquisitions) -Taux de satisfaction Immédiat – A un mois – A 6 mois	

Renseignements et Inscription • Tél : 01 69 63 29 70 • Contact : formation@nepale.fr

• Site : ajl-asso.fr/la-martiniere/nepale/

HYDRATER ET ALIMENTER EN FIN DE VIE

1 JOURNÉE / 7 HEURES

Cette formation a pour but de comprendre les enjeux et les mécanismes physiologiques de l'alimentation et de l'hydratation en fin de vie, de connaître le cadre légal en cas d'arrêt d'hydratation et d'alimentation artificielle en fin de vie et les recommandations en vigueur et d'intégrer la démarche de réflexion éthique en lien avec l'hydratation et l'alimentation artificielle en fin de vie.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

-  Travailler les représentations sous-jacentes à un arrêt éventuel d'alimentation et d'hydratation
-  Savoir adapter les traitements et les soins spécifiques pour limiter les manifestations d'inconfort en fin de vie
-  Comprendre l'intérêt des prises de décision collégiales, de la nomination d'une personne de confiance et de la rédaction des directives anticipées
-  Savoir accompagner l'entourage et les équipes soignantes dans les cas de limitation ou d'arrêt d'hydratation

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 Exploration des représentations Sur la fin de vie L'arrêt éventuel de l'hydratation et de l'alimentation artificielle Cadre législatif - Définition de la fin de vie - Loi du 22 avril 2005 Loi Léonetti - Loi du 03 février 2016 Loi Léonetti Clayes - Code de déontologie médicale et fin de vie - Code de déontologie Infirmier novembre 2016 Repères éthiques Démarche éthique face à un refus avéré de s'alimenter Conduites pratiques avec le patient Conduites pratiques avec les soignants Outils d'aide à la décision (DDE – Sebag) Partie 2 Repères cliniques Refus alimentaire : les pistes à explorer Physiopathologie : que se passe-t-il lors de l'arrêt de nutrition et hydratation ? Limitation ou arrêt de l'Alimentation en fin de vie Limitation ou arrêt de l'Hydratation en fin de vie « Il va mourir de faim, il va mourir de soif » : Que répondre ? Traitements en phase terminale Pratiques sédatives	PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS Professionnels du champ sanitaire : aides-soignants, infirmiers, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, médecins coordinateurs, psychologues... Professionnels du champ médico-social : aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie... Dans le cadre d'un projet de service, cette formation peut s'adresser à l'ensemble d'une équipe : EHPAD, SSIAD, SAD, HAD, FAM, MAS... PRÉREQUIS Être confronté à la clinique de patients en fin de vie MOYENS TECHNIQUES -ACCESSIBILITÉ : Formation en intra avec ordinateur, rétroprojecteur, tableau blanc et papier. Adapté aux personnes à mobilité réduite. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES - Diaporama et supports pédagogiques - Analyse des pratiques sur cas cliniques. - Apports théoriques - Travail groupal, mise en situation. DURÉE & MODALITÉS D'ORGANISATION 2 à 3 heures 15 stagiaires maximum INTERVENANTS Dr FOUASSIER /FARGES Médecins coordonnateurs Mme CHEVAUCHERIE – IDEC Formatrice Mme DAVID – PSYCHOLOGUE Formatrice Salariés de l'EMTA-SP NEPALE
ÉVALUATION & SUIVI DES RÉSULTATS - Feuille de présence- Attestation de fin de formation-action - Formulaire d'évaluation de la formation (Attentes préalables et Quiz des acquisitions) - Taux de satisfaction Immédiat – A un mois – A 6 mois	

V – CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



OBJET

- Toute inscription à une formation implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.



TARIFS

- Notre activité n'étant pas soumise à la TVA, les tarifs indiqués dans le présent catalogue sont nets.



INSCRIPTION ET RÈGLEMENT

- L'inscription à une formation se fait par l'envoi de la convention signée et du règlement de l'acompte d'un montant de 30% du montant de la formation.
- Le règlement du solde du montant de la formation s'effectue à l'issue de la formation à réception de la facture.



CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation devra être communiquée à l'EMTA-SP NEPALE par courrier recommandé avec accusé de réception.

Le remboursement des frais de formation se fera dans les conditions suivantes :

- Notification reçue entre 30 jours et 15 jours avant la date de formation : 30% du montant de la convention sera dû. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.
- Notification reçue moins de 15 jours avant la date de formation : l'organisme de formation facturera un dédit à titre d'indemnité d'un montant correspondant à l'intégralité du coût de la formation. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.
- En cas d'annulation de la formation à l'initiative de l'organisme de formation, il sera proposé, au choix de l'entreprise, le report de la formation ou le remboursement intégral des frais de formation déjà versés.



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- Il est strictement interdit d'enregistrer les formations sous quelque forme que ce soit et de dupliquer les programmes ou les supports remis aux participants.
- De la même façon, toute reproduction totale ou partielle de ce catalogue est interdite.



CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

- Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant.
- Aucune information concernant nos clients n'est cédée à des tiers.



DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES

- Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, le tribunal d'Évry sera seul compétent.



DURÉE DE VALIDITÉ

- Les présentes conditions générales de vente sont valables jusqu'au 31 décembre 2024.

VI – CAHIER DES CHARGES DU LOCAL DE FORMATION

Le présent cahier des charges vise à décrire les conditions d'organisation des formations proposées par l'EMTA-SP NEPALE sur le plan logistique et plus précisément concernant le lieu dans lequel se dérouleront les formations. Nos formations sont proposées en intra entreprise, elles sont donc le plus souvent organisées au sein des locaux de l'entreprise cliente. A défaut de salle adaptée ou disponible, l'EMTA-SP NEPALE pourra proposer de louer une salle adaptée moyennant le paiement d'un supplément (après envoi et acceptation d'un devis).

Accès PMR assuré.



RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET D'ACCÈS

Le local mis à disposition par le client pour la formation des salariés devra respecter les normes en vigueur en termes de sécurité, d'accès et d'hygiène. Le client est seul responsable du respect de ces normes correspondant aux normes en vigueur concernant l'accueil des salariés en entreprise.



ADAPTATION DU LIEU AUX CONTRAINTES LOGISTIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Le local mis à disposition par le client devra tenir compte du nombre de salariés inscrits. Idéalement, la salle devra permettre une configuration des tables en « U » et devra permettre aux salariés de réaliser des travaux en sous-groupes. Pour 12 personnes, la salle devra mesurer environ 40 m².

La salle devra comprendre le matériel suivant :

- Écran ou mur blanc pour permettre la vidéo-projection
- Vidéoprojecteur
- Prises électriques
- Accès internet si possible
- Un accès pour les personnes à mobilité réduite



ACCUEIL DU FORMATEUR

L'entreprise devra garantir au formateur l'accès à la salle de formation au moins 30 min avant le début de la formation. Elle devra également désigner une personne capable de répondre aux sollicitations du formateur en cas de problème.

NOS RÉSULTATS DEPUIS 2025

NOS RÉSULTATS

92%

de nos stagiaires
sont très satisfaits
de nos actions de
formations

96%

de nos stagiaires
déclarent que
la formation a
répondu à leurs
attentes

VII – MODALITÉS D'INSCRIPTION



POUR TOUTE INSCRIPTION

- Vous pouvez vous préinscrire en ligne en précisant vos premiers souhaits via l'adresse ci-dessous : formation@nepale.fr ou en vous rendant sur le site de La Martinière- EMTA-SP NEPALE ajl-asso.fr/la-martiniere/nepale/ ou en téléphonant au 01 69 63 29 70.
- A la réception de votre demande, nous vous contacterons pour construire la formation souhaitée aux plus près de vos besoins.
- Après accord sur la formation (son contenu et son organisation), une convention vous sera adressée.

Délai de mise en œuvre de la formation

- Le délai entre la signature et la mise en œuvre de la ou des formations sera convenu conjointement entre le commanditaire et la structure de formation.
- 15 jours avant le début de la formation, une invitation comprenant les informations pratiques vous sera communiquée par e-mail (documents à transmettre en amont aux participants...).



FACTURATION

- À l'issue de la formation, une facture et une attestation de stage vous seront transmises.
- Les outils d'évaluation préalable des besoins et attentes seront adressés aux participants.



CONTACT / RENSEIGNEMENTS

Pour toute question administrative, la structure organisatrice et les stagiaires peuvent contacter la personne chargée du bon déroulement des formations :

Mme ROSIER ou Mme CHEVAUCHERIE

Téléphone : 01 69 63 29 70

Mail : formation@nepale.fr



Informations complémentaires

 Association Loi 1901 (non RUP) déclarée à la Préfecture du VAR le 09/12/01974 et parue au Journal Officiel le 14/12/1974

 Déclaration d'activité d'Organisme de formation enregistrée sous le N° 93.83.06850.83 auprès du Préfet de la région PACA. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

 SIRET LA MARTINIÈRE : N° 31121005800047

 FINESS de l'Entité juridique : 91.081.132.2

 FINESS NEPALE : N° 91002 610 3